

GESTION DES COTISATIONS ET PAIEMENTS DSN

« FRAIS DE SANTE – CCN PROPLETE NON CADRE »

MODE OPERATOIRE POUR 2020

Vous êtes adhérent auprès d'AG2R Prévoyance pour la couverture de vos salariés non cadres au titre du régime frais de santé de la Convention Collective Nationale des entreprises de propreté et services associés et nous vous en remercions.

Nous nous proposons de vous apporter quelques informations utiles permettant un meilleur paramétrage de votre DSN.

CATEGORIES COUVERTES PAR VOTRE CONTRAT :

Code catégorie	Libellé
A01	Non Cadre régime général
AP1	Non cadre cotisation plafonnée régime général
A18	Non Cadre régime local
AP8	Non cadre cotisation plafonnée régime local
S01	Suspendu Non Cadre régime général
SP1	Suspendu Non Cadre plafonné régime général
S18	Suspendu Non Cadre régime local
SP8	Suspendu Non Cadre plafonné régime local
P01	Apprentis Non cadre régime général
P18	Apprentis Non cadre régime local

RAPPEL SUR LES CONDITIONS DE COTISATION :

Le financement du régime Frais de santé est assuré par **une cotisation globale assise sur le salaire.**

Le salaire de référence servant au calcul de la cotisation est le suivant :

Il s'agit du **salaire brut soumis à cotisations sociales** (à l'exclusion des heures supplémentaires et complémentaires, des primes et indemnités quelles qu'en soient leur nature, des avantages en nature, des frais professionnels...).

En cas **d'abattement pour frais professionnels**, la cotisation sera assise sur le **salaire brut abattu** soumis à cotisations sociales (à l'exclusion des heures supplémentaires et complémentaires, des primes et indemnités quelles qu'en soient leur nature, des avantages en nature, des frais professionnels...).

Les compléments d'heures (différents des heures complémentaires) **font partie de la base cotisable.**

Nous attirons plus particulièrement votre attention sur 4 typologies d'anomalies les plus fréquemment rencontrées lors du traitement des DSN Frais de santé :

1. Référence du contrat prévoyance erronée
2. Code population de rattachement du salarié absent ou erroné
3. Type de composant de base assujettie erroné
4. Montant de cotisation erroné

Aussi, afin de vous accompagner dans cette démarche, vous trouverez ci-dessous les détails des valeurs attendues pour ces 4 blocs :

1. Référence du contrat de Prévoyance

Référence du contrat de Prévoyance Bloc DSN = S21.G00.15.001	0xxxxxM (il s'agit du chiffre 0 et non de la lettre O)
---	--

2. Code population de rattachement du salarié_1

Code population de rattachement du salarié_1 Bloc DSN = S21.G00.70.005	A01 = Non cadre RG (1) AP1 = Non cadre cotisation plafonnée RG (3) A18 = Non cadre RL (2) AP8 = Non cadre cotisation plafonnée RL (4) P01 = Apprentis Non cadre RG (1) = apprentis en contrat de travail < 12 mois relevant du régime général P18 = Apprentis Non cadre RL (3) = apprentis en contrat de travail < 12 mois relevant du régime local
---	--

(1) = régime général

(2) = régime local

(3) = **55,19 € pour le régime général,**

↳ Le plafond s'appliquera lorsque le salaire servant de base au calcul de la cotisation atteint **1 839,66 €** par mois.

(4) = **32,91 €** pour le régime Alsace-Moselle.

↳ Le plafond s'appliquera lorsque le salaire servant de base au calcul de la cotisation atteint **1 828,33 €** par mois.

3. Type de composant de base assujettie

Type de composant de base assujettie Bloc DSN = S21.G00.79.001	Si A01 ou A18 = « 10 - Salaire brut de référence » Si AP1 ou AP8 = « 20 - Montant forfaitaire prévoyance »
---	---

Montant de composant de base assujettie < **1 839,66 €** => A01

Montant de composant de base assujettie < **1 828,33 €** => A18

Montant de composant de base assujettie > **1 839,66 €** => AP1

Montant de composant de base assujettie > **1 828,33 €** => AP8

4. Montant de cotisation

Montant de cotisation Bloc DSN = S21.G00.81.004	Pour le RG = entre 0,01 et 55,19 euros Pour le RL = entre 0,01 et 32,91 euros
--	--

Les exemples ci-dessous illustrent 4 situations parmi les plus courantes :

1. Non cadre, régime général, non plafonné
2. Non cadre, régime général, plafonné
3. Non cadre, régime local, non plafonné
4. Non cadre, régime local, plafonné

1. Exemple si salaire base assujetti < 1 839,66 € pour le régime général

Code population de rattachement du salarié_1	Montant de cotisation	Type de composant de base assujettie	Montant de composant de base assujettie
A01	Entre 0,01 et 55,19 euros	10 – Salaire brut prévoyance	Entre 0,01 et 1 839,66 euros

2. Exemple si salaire base assujetti > 1 839,66 € pour le régime général

Code population de rattachement du salarié_1	Montant de cotisation	Type de composant de base assujettie	Montant de composant de base assujettie
AP1	55,19 euros	20 – Montant forfaitaire Prévoyance	> 1 839,66 euros

3. Exemple si salaire base assujetti < 1 828,33 € pour le régime local

Code population de rattachement du salarié_1	Montant de cotisation	Type de composant de base assujettie	Montant de composant de base assujettie
A18	Entre 0,01 et 32,91 euros	10 – Salaire brut prévoyance	Entre 0,01 et 1 828,33 euros

4. Exemple si salaire base assujetti > 1 828,33 € pour le régime local

Code population de rattachement du salarié_1	Montant de cotisation	Type de composant de base assujettie	Montant de composant de base assujettie
AP8	32,91 euros	20 – Montant forfaitaire Prévoyance	> 1 828,33 euros

Nous espérons que ce document vous permettra, si nécessaire, de mieux appréhender vos déclarations à venir.

Nous restons, bien entendu, à votre disposition, pour tout complément d'informations à l'adresse email suivante, entreprise.santeprevoyance@ag2ramondiale.fr, ou en contactant notre service client entreprise au 0 972 67 22 22 (appel non surtaxé).

Bien sincèrement



FICHE DE PARAMETRAGE DSN

Vos contrats collectifs : prévoyance, complémentaire santé, retraite supplémentaire



AG2R LA MONDIALE

Entreprise à déclarer

SIREN :

Etablissement (NIC) :

Raison Sociale :

Votre organisme : AG2R Réunica Prévoyance

Votre contact : AG2R LA MONDIALE Centre de relations Clientèle

Email : entreprise.santeprevoyance@ag2rlamondiale.fr

Téléphone : 0 972 67 22 22 (appel non surtaxé) du lun. au ven.

Les données de paramétrage présentes ci-dessous reflètent la situation contractuelle connue dans notre système d'information à la date d'émission de cette fiche. Elles ne prennent pas en compte les évolutions contractuelles en cours de négociation, de signature ou de mise à jour dans nos outils de gestion. Cette fiche n'a pas de valeur contractuelle.

Rappel : les numéros de contrats ne comportent jamais la lettre O. Ce sont exclusivement des 0 (zéro).

Pour votre information, une mise à jour de la fiche est disponible sur net-entreprise pour chaque évolution contractuelle, dans le mois qui suit la mise à jour du contrat.

Sur le tableau de bord DSN, il est possible de demander à recevoir une notification par mail, quand une nouvelle fiche est disponible.

Date de début de validité	Code organisme S21.G00.15.002	Code délégataire S21.G00.15.003	Référence contrat S21.G00.15.001	Code population S21.G00.70.005	Code option S21.G00.70.004	Assiette et/ou forfait	Taux ou montant	Désignation
01/01/2019	P0942	néant	Votre N° de contrat	010	néant	TA	1.370%	Prévoyance NON CADRES
01/01/2019	P0942	néant		010	néant	TB	1.370%	Prévoyance NON CADRES
01/01/2019	P0942	néant		060	néant	TA	1.370%	Prévoyance E.T.A.M.
01/01/2019	P0942	néant		060	néant	TB	1.370%	Prévoyance E.T.A.M.
01/01/2020	P0942	néant		A01	néant	ST	3.000%	Santé NON CADRE RG - ISO
01/01/2020	P0942	néant		A18	néant	ST	1.800%	Santé NON CADRE RL - ISO
01/01/2020	P0942	néant		AP1	néant	CF	55.19€	Santé NCAD COT PLAF RG - ISO
01/01/2020	P0942	néant		AP8	néant	CF	32.91€	Santé NCAD COT PLAF RL - ISO
01/01/2020	P0942	néant		P01	néant	ST	1.500%	Santé APPRENTIS NC RG - ISO
01/01/2020	P0942	néant		P18	néant	ST	0.900%	Santé APPRENTIS NC RL - ISO
01/01/2020	P0942	néant		S01	néant	ST	3.000%	Santé SUSPENDU NC RG - ISO
01/01/2020	P0942	néant		S18	néant	ST	1.800%	Santé SUSPENDU NC RL - ISO
01/01/2020	P0942	néant		SP1	néant	CF	55.19€	Santé SUSP NC PLAF RG - ISO
01/01/2020	P0942	néant		SP8	néant	CF	32.91€	Santé SUSP NC PLAF RL - ISO